

Commerce Ambulant D'eau De Boisson Et Securite Sanitaire De L'eau Vendue Dans La Commune D'adjame (Abidjan)

KONAN Honorée Ghislaine épouse KOUAME

Enseignant-Chercheur

Institut de Géographie tropicale (IGT)

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan

RESUME : L'alimentation de rue à Abidjan représente une part importante de la consommation alimentaire journalière. Elle est de ce fait une source de revenu pour de nombreuses personnes dont la compétence dans la transformation et la conservation des aliments de rue sont limitées. Dans la commune d'Adjamé, profitant des embouteillages sur les grandes artères un phénomène de vendeurs d'eau ambulants, ravitaillant les automobilistes a été créé par des personnes sans emplois. Cette activité bien que lucrative se fait sans mesure hygiénique. L'eau vendue dans des sachets dégradables est stockée en même le sol et exposée au soleil aux abords des rues, des caniveaux à ciel ouvert. De plus, de l'eau minérale conventionnelle vendue dans les boutiques et grandes surfaces d'Abidjan à l'eau contenue dans des emballages trafiqués, les sources d'approvisionnement sont nombreuses et parfois méconnues des autorités. Le risque d'intoxication associé à cette activité est une menace permanente. L'ignorance des vendeurs ambulants quant aux causes de maladie d'origine alimentaire est un facteur de risque qu'il ne faut pas ignorer. L'objectif de cet article est d'étudier les risques liés à la sécurité sanitaire de l'eau de boisson commercialisée dans les rues de la commune d'Adjamé. Cette étude s'appuie sur une analyse d'eau de boisson commercialisée, une recherche documentaire et une enquête de terrain auprès des vendeurs ambulants d'eau de boisson, des consommateurs, des services de santé. Il ressort de cette étude que les vendeurs ambulants s'approvisionnent en eau de boisson par un système conditionnement informel. Parmi, les sources d'approvisionnement, l'on a l'eau de toilettes publiques mis dans des sachets et vendus sur le marché d'Adjamé. Par ailleurs, la chaîne de commercialisation est caractérisée par de nombreux comportements à risque pour le consommateur.

Mots clés : Abidjan, Adjamé, ambulants, eau de boisson, sécurité sanitaire.

ABSTRACT: Street food in Abidjan is an important part of daily food consumption. It is therefore a source of revenue for many people whose competence in the processing and preservation of street foods is limited. In the municipality of Adjamé, taking advantage of traffic jams on major arteries, a phenomenon of street vendors, supplying motorists was created by unemployed people. This activity although lucrative is done without hygienic measures. The water sold in degradable bags is stored in the ground and exposed to the sun on the streets, open gutters. Moreover, from conventional mineral water sold in shops and supermarkets in Abidjan to water contained in tampered packaging, the sources of supply are numerous and sometimes unknown to the authorities. The risk of intoxication associated with this activity is a permanent threat. The ignorance of street vendors about the causes of foodborne illness is a risk factor that should not be ignored. The objective of this article is to study the risks related to the safety of drinking water marketed in the streets of the commune of Adjamé. This study is based on an analysis of marketed drinking water, a literature search and a field survey of street vendors of drinking water, consumers and health services. The study shows that street vendors source drinking water through an informal conditioning system. Among the sources of supply are the water from public toilets put in bags and sold on the market of Adjamé. In addition, the marketing chain is characterized by many risky behaviors for the consumer.

Keywords: Abidjan, Adjamé, ambulants, eau de boisson, sécurité sanitaire

Received 01 Dec., 2022; Revised 08 Dec., 2022; Accepted 10 Dec., 2022 © The author(s) 2022. Published with open access at www.questjournals.org

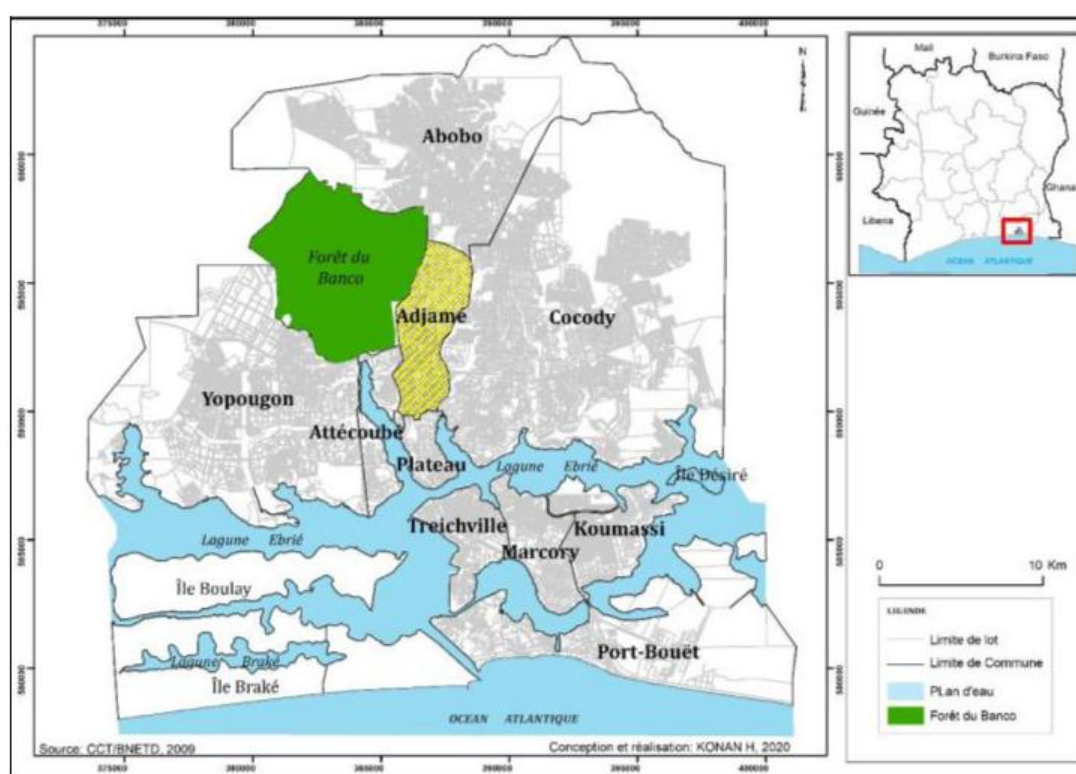
I. Introduction

La croissance démographique à Abidjan a entraîné l'émergence de l'alimentation de rue. Celle-ci est caractérisée par l'essor de petits restaurants, de « garbadrome » (lieux de vente de semoule de manioc) partout à Abidjan. Cet essor répond au besoin de satisfaire les demandes alimentaires massives de populations à revenus faibles et irréguliers qui ne peuvent pas s'offrir des repas décents sur leurs lieux de travail. Ces services sont accompagnés d'une vente d'eau en sachet en plein essor dans la capitale économique ivoirienne surtout dans la commune d'Adjamé. Les acteurs de ce service ont rapidement conquis le marché. Arpentant les rues, se faufilant entre les véhicules, profitant des embouteillages surtout aux heures de pointes, de nombreux jeunes s'adonnent à la vente d'eau en sachets aux passagers, chauffeurs de véhicules. Cependant, les acteurs de ce commerce, à toutes les étapes de la chaîne, font fit des mesures hygiéniques indispensables pour une meilleure qualité de l'eau.

Quels sont les comportements à risque observés dans le circuit de commercialisation de l'eau de boisson en sachet dans la commune d'Adjamé ?

L'objectif de cet article est d'étudier le comportement à risque observés dans le circuit de commercialisation de l'eau de boisson en sachet dans la commune d'Adjamé. Notre zone d'étude est située au centre de la ville d'Abidjan (Cf. carte n°1).

Carte n° 1 : situation géographique de la zone d'étude



Commune carrefour de la capitale économique de la Côte d'Ivoire, Adjamé abrite le plus grand marché d'Abidjan. Elle est également le siège de nombreuses gares routières interurbaines et intra-urbaines.

Méthodologie

La méthodologie adoptée pour la réalisation de cette étude est basée sur une recherche bibliographique et une enquête de terrain.

La recherche bibliographique a consisté à faire le point des écrits sur la vente de l'eau en sachets en Côte d'Ivoire. A cet effet, cette recherche a été faite à la bibliothèque des sciences sociales et à celle de l'Institut de Géographie Tropicale de l'université Félix Houphouët-Boigny. Les résultats obtenus montrent un secteur d'activité en plein essor mais qui échappe à la régulation de l'Etat de Côte d'Ivoire. Cette recherche bibliographique nous a aidé à faire les discussions de nos résultats dans cette étude. Ainsi, les ouvrages lus sont composés de thèses, d'articles, de lois et décrets de conseils de gouvernement et de ministres.

L'enquête de terrain a consisté à administrer un questionnaire aux vendeurs d'eau ambulant, aux propriétaires des unités d'ensachage. Le critère de sélection des vendeurs ambulants est la durée dans l'activité. Ainsi 25 vendeurs ayant fait aux moins 2 mois dans cette activité ont été interrogés. L'objectif visé est d'interroger des personnes ayant choisie la vente d'eau en sachet comme leur activité principale. En tout 84 vendeurs ont été interrogés dans les marchés, sur les gars et sur les

voies publiques de la commune d'Adjamé où prospère cette activité. La technique du suivi itinéraire a été utilisée pour l'administration de la question. Les quartiers enquêtés sont Dallas, Williamsville, Adjamé Nord-Est Bracodi (black Market) et les 220 logements. Pour ce qui concerne les producteurs, 46 producteurs ont été enquêtés. Le critère retenu pour leur choix est la détention d'une unité de production. Ainsi, 10 producteurs ont été enquêtés au quartier Dallas, 10 à Williamsville, 17 à Adjamé Nord-Est Bracodi (black Market) et 10 aux 220 logements.

II. Résultats

2.1- Tentative de régulation du secteur du commerce d'eau de boisson en sachet

La vente d'eau de boisson dans les rues des villes ivoiriennes a connu un essor entre 2000 et 2010. A la faveur de la situation économique difficile, le commerce des eaux en sachet pour les populations démunies constitue une opportunité d'affaire rentable (Blé L O, 2015). En effet, cette activité est une source génératrice de revenus élevés. Afin de garantir une meilleure qualité de l'eau vendue, l'Etat de Côte d'Ivoire, à travers les structures spécialisées comme l'INHP a mis en place un mécanisme de contrôle de cette activité sur le territoire national. Dans le cadre de son programme de suivi des unités de production d'eau conditionnée, l'INHP fait des prélèvements en juin, juillet et août de chaque année. La démarche vise la délivrance d'un certificat de salubrité chaque année aux entreprises ayant un cadre réglementaire. Pour avoir ce certificat, la vente de l'eau dans les rues doit obéir à des conditions d'hygiène. Les sources d'eau doivent être contrôlées régulièrement par l'INHP. Cette structure doit veiller à éviter la mise sur le marché d'eau de mauvaise qualité. Plusieurs marques d'eaux conditionnées en bouteille et en sachet fabriquées localement inondent le marché d'Abidjan à l'insu des organismes régulateurs. Pendant nos enquêtes, nous avons identifié des marques d'eau sur le marché d'Adjamé. Ce sont : Eau Chic, Water's, Manou, Kimbo the Best Water, Flash O, le Temps, Princess, Matou, Zarha, Massa, Akwaba, Eau Canaan, Vita-eau, Précieuse, Vitale, Ami Dji, TB, O Meliss.

2.1.1 Des sites de production insalubres et des revendeurs d'eau illégaux

Lors de nos enquêtes, sur un échantillon de 84 vendeurs d'eau ambulants interrogés, 78 s'approvisionnent au grand marché d'Adjamé, sur des sites de production insalubres et illégaux. Cette activité est illicite car le décret N° 2013-327 du 22 Mai 2013 portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation, de la détention et de l'utilisation des sachets plastiques pris par le Président de la république interdit la vente des sachets utilisés pour la commercialisation de l'eau de boisson. Cette décision n'impacte nullement l'activité de vente de l'eau de boisson dans les rues de la commune d'Adjamé. L'eau vendue est bon marché (10 à 50 FCFA le sachet d'eau). Toutefois, ces revendeurs opèrent en toute illégalité, sans l'agrément de l'Etat. Ils se comptent par dizaine au kilomètre carré (voir photos ci-dessous).

Photo n°1 : vente d'eau illicite dans la commune d'Adjamé

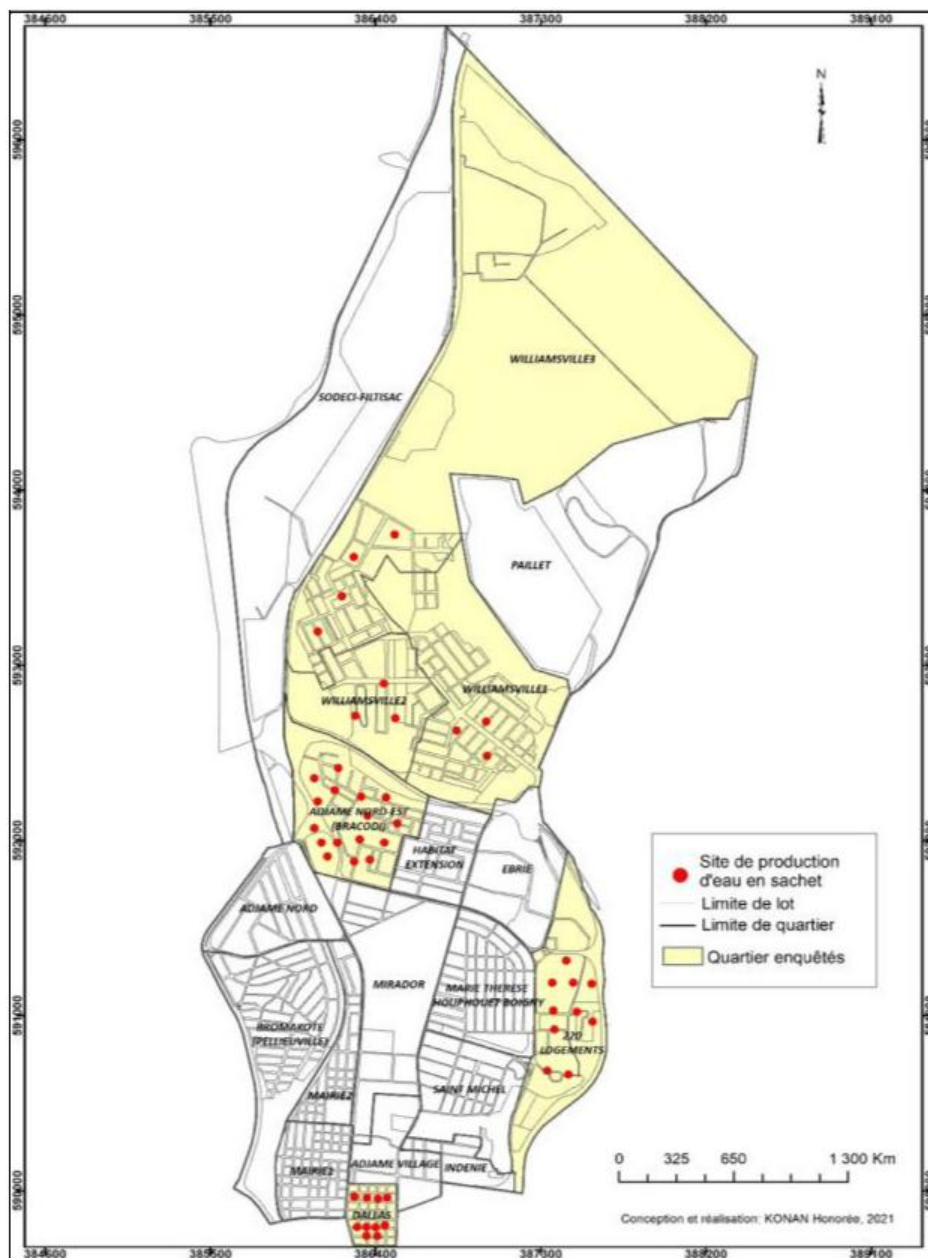


Source : KONAN H, 2020

Sur la première image, l'on deux femmes qui vendent de l'eau en sachets dans une rue de la commune d'Adjamé. La seconde image montre des sachets empilés dans une bassine. Toutes ces formes de ventes sont interdite par la loi ivoirienne.

En ce qui concerne les sites de production, nous avons dénombré 46 points d'ensachage au Adjamé Nord-Est Bracodi (black Market) (voir carte).

Carte n° 2 : Site de production d'eau en sachet



L'observation de la figure montre une forte concentration des unités d'ensachage de l'eau de boisson vendue sur le marché d'Adjamé. Cette concentration s'explique par le fait que ce marché soit le point de transit des populations abidjanaises. Le matériel utilisé pour l'ensachage est un dispositif artisanal relié directement à des robinets d'eau. (Voir photo 2)

L'eau ainsi vendue est loin d'être une eau minérale comme indiqué sur les emballages. En effet, l'eau vendue vient des branchements anarchiques et illicites que l'on retrouve partout au grand marché d'Adjamé. (Voir photo 2).

Photo n°2 : dispositif artisanal d'ensachage



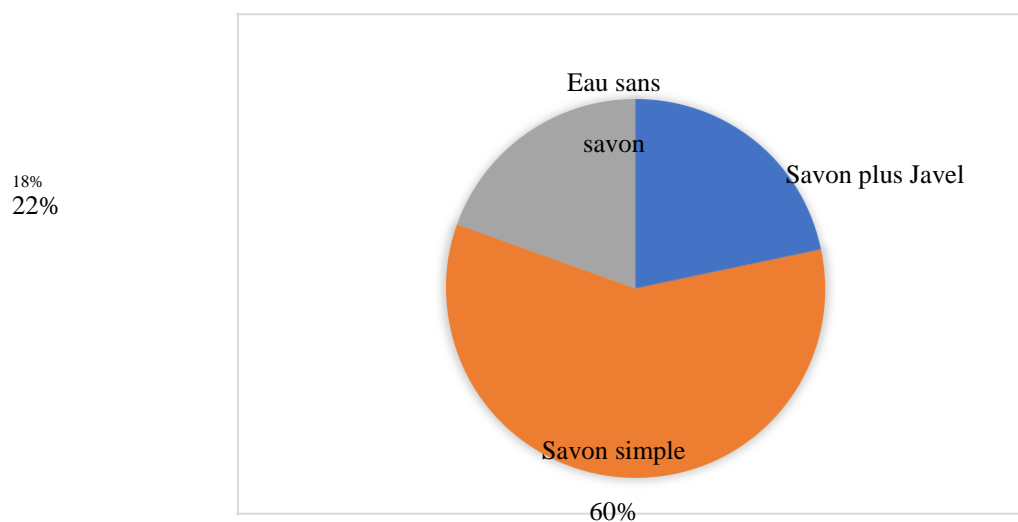
Source : KONAN H, 2020

2.1.2- Des comportements d'ensachages et de mise en bouteille dangereux

Deux types de contenant sont utilisés pour la vente. Il s'agit des sachets et des bouteilles plastique. Pour la vente d'eau en bouteille, les commerçants grossistes utilisent des emballages récupérés sur les décharges d'ordures. Ils sont lavés avec du savon et du javel (photo).

Ensuite, ils sont directement remplis d'eau au robinet puis à l'aide d'une machine, les bouchons sont posés. Lors de nos enquêtes, on a noté que toutes ces manipulations sont effectuées à la main contrairement aux standards en la matière qui exigent le port des équipements de protection individuels (EPI).

Figure : Nettoyage des mains avant l'emballage

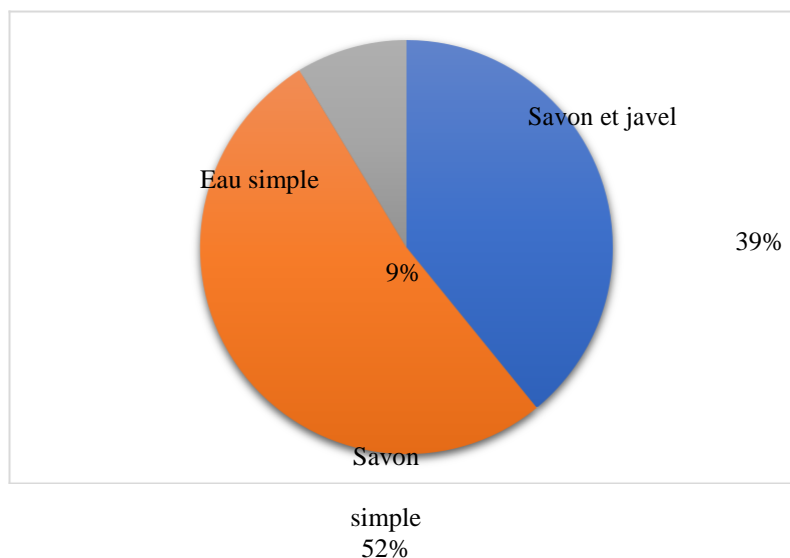


Source : Nos enquêtes, 2020

10 producteurs de 10 sites de production sur 46 ont accepté de répondre aux questions. Ainsi, l'analyse du graphique fait ressortir une forte utilisation du savon simple pour le nettoyage des mains (60% soit 6 sur un

échantillon de 10 personnes), l'utilisation de l'eau simple pour le nettoyage des mains révèle une proportion de 18% soit 1,8 personnes et 22% soit 2,8 personnes jugent nécessaire de se nettoyer les mains avec du savon et du javel avant l'emballage.

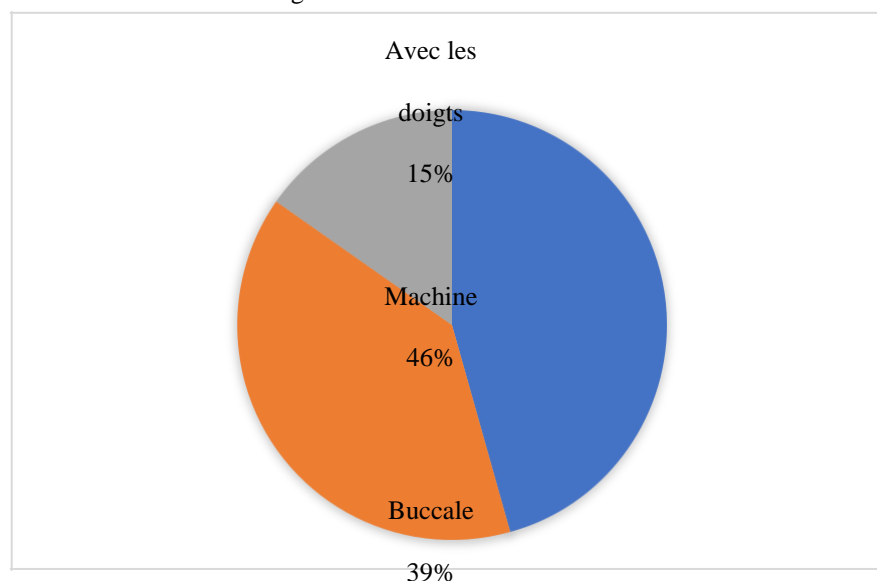
Figure : Nettoyage des ustensiles



Source : nos enquêtes, 2020

Au niveau du nettoyage des ustensiles 52 % soit 5,2 producteurs des 10 jugent nécessaire de nettoyer les ustensiles de travail avec du savon simple, 39 % soit 3,9 personnes du même échantillon utilisent du savon et du javel pour les nettoyer et 9% soit 0,9 personnes utilisent de l'eau simple pour la même opération.

Figure : Ouverture des sachets



Source : nos enquêtes, 2020

Pour l'ouverture des sachets avant ensilage, trois techniques sont utilisées. La première et la plus utilisée est la machine. Elle est utilisée par 46 % de notre échantillon soit par 4,6 personnes sur 10. La deuxième consiste à siffler avec la bouche dans le sachet afin de l'ouvrir. Cette technique est utilisée par 39% de notre échantillon soit par 3,9 personnes. La dernière consiste à utiliser les doigts de la main pour déchirer le bord du sachet. Elle est pratiquée par 1,5 personnes sur 10 soit 15% de l'échantillon.

2.1.3- Des modes de conservation et de vente qui laissent à désirer

La conservation et la vente de l'eau ne respectent pas les mesures d'hygiène. Sur un total de 84 vendeurs enquêtés, 78 transportent la quantité d'eau ensachée qu'ils peuvent commercialiser. Une fois sur le lieu de leur activité, les sachets d'eau sont stockés dans des bassines à l'air libre sous des hangars, des fleurs ou encore dans des caniveaux à ciel ouvert. Ensuite, les vendeurs chargent de petites bassines de sachets d'eau sur la tête, le tout recouvert d'un sachet transparent, ou tiennent en main des ballots transparents contenant des sachets d'eau. Puis, ils se faufilent entre les véhicules à la recherche de clients. L'activité se déroule donc entre les points de stockage créés spontanément à côté du lieu de vente et le site de vente, en l'occurrence la rue. A tous les grands carrefours, sur les grandes voies l'on retrouve ces vendeurs tenant en main des ballots de sachets d'eau. Ils peuvent « liquider » des dizaines de ces ballots par jour. Dans les petits commerces comme les lieux de restauration appelés communément « garbadromes », les restaurants, les boutiques on retrouve ces produits. La raison principale de leurs succès est leur prix très sociable et leur quantité satisfaisante.

III. Discussion

L'étude de la production et de la commercialisation de l'eau de boisson à Adjamé montre une activité en plein essor mais marqué par un désordre et des pratiques hygiéniques dangereuses. Le secteur est caractérisé par l'existence de nombreuses marques d'eau dans la commune qui sont inconnues des services d'hygiène publiques. L'eau vendue dans les sachets par les vendeurs ambulants provient à 93% des points d'emballage artisanaux du grand marché de la commune d'Adjamé. Ces points sont installés anarchiquement dans la commune. Des études similaires au Congo ont montré un secteur d'activité échappant à la gestion des organismes en charges de la question. Cette étude met en évidence des difficultés qui sont identiques à celles rencontrées à Abidjan. Selon SAIDI BIRINDWA G (2013), la vérification de la production et de la purification de l'eau des entreprises qui se sont lancées dans ce secteur lucratif est trop rare. Seules les entreprises qui déclarent au tribunal de commerce reçoivent la visite d'un inspecteur de l'Office Congolais des Contrôles. Les contrôles de qualité d'eau ne sont malheureusement pas à la hauteur de la démocratisation et de l'explosion de ce métier de « porteur d'eau » d'un nouveau genre. En effet, dans la ville de Makiso où il fait tellement chaud, des particuliers se sont lancés dans la fabrication d'eau en sachet et sans matériel adéquat. Les résultats de l'auteur montrent une similitude avec ceux obtenus à Adjamé. En effet, aussi éloignées l'une de l'autre, l'activité de la vente d'eau en sachet dans ces deux localités échappe aux services chargés du contrôle de la qualité de l'eau vendue. Tout en confirmant les résultats de notre étude, BLE L. O et al (2015) mettent en évidence la dangerosité des sachets utilisés comme emballage. Pour lui, assimilable à un produit à emballage « jetable » après usage, les eaux conditionnées sont devenues le quotidien des populations abidjanaises. Sous l'influence de la chaleur, il se produit des migrations chimiques entre le contenant et le contenu, conférant à l'eau un goût et une odeur inhabituels. Les packs de sachets d'eau ne devraient donc pas être stockés dans des lieux surchauffés ou en plein soleil, comme il est encore de pratique courante aux abords de certaines grandes places à Abidjan. Précisons que tous les commerçants que nous avons enquêtés transportaient l'eau qu'ils pouvaient commercialiser par jour sur leurs lieux de travail. Là, ils la stockaient en plein air. Quatre ans après les études de l'auteur précité, les résultats de nos études viennent confirmer ses études. BLE L.O (op.cit) a montré que 80 % des unités de production d'eau conditionnée non minérale exercent dans l'informel, 20% des équipements sanitaires étaient salubres. Cette option s'accommode avec la rareté des laboratoires d'analyse et de surveillance de la qualité des eaux conditionnées. Mettant l'accent sur la qualité de l'eau vendue dans les sachets à Abidjan, N'DIAYE Anna (2008) affirme que les eaux de boisson en sachet vendues sur les marchés des communes et généralement prisées des populations, sont porteuses de germes suite au manu portage à travers les mains sales ou mal lavées et aussi par voie aéroportée du fait de notre environnement. Ces résultats confirment le doute que nos études ont émis sur la qualité de l'eau vendue à Adjamé. Au regard des résultats, ces eaux en sachets sont donc impropres à la consommation humaine et il est nécessaire de mettre en garde les consommateurs des risques sanitaires encourus.

IV. Conclusion

L'activité de vente de l'eau de boissons en sachet connaît un essor dans la commune d'Adjamé. Celle-ci mobilise de nombreux jeunes qui y trouvent un emploi. Cette activité échappe au contrôle des services d'hygiène du fait de leur clandestinité. De l'ensachage au consommateur, les mesures hygiéniques ne sont pas respectées, ce qui soulève la question de la qualité de l'eau vendue et partant, des risques sanitaires encourus par les populations.

Bibliographie

- [1]. **BLE L. O., SORO T. D., DJE K. B., DEGNY G. S., BIEMI J., (2015)**, Eaux conditionnées en sachets : quels risques d'exposition des populations du district d'Abidjan ? Larhyss Journal, ISSN 1112-3680, n°24. pp. 85-107
- [2]. **Guillaume SAIDI BIRINDWA (2013)**, Contribution à l'étude de la qualité hygiénique de l'eau de boisson vendue en sachet dans les lieux publics de la commune de Makiso à Kisangant. Présenté et défendu en vue de l'obtention du diplôme de gradué en Sciences. Option : Biologie de l'Université de Kisangani. 42 p
- [3]. **HASLAY, C. et LECLERC, H. (1993)**, Microbiologie des eaux d'alimentation. Tech et Doc Lavoisier éd. Paris. 147p.
- [4]. **Offin Lié Rufin AKIYO (2017)**, Consommation de l'eau en sachet et ses effets socio-environnementaux dans la Commune de Parakou. Int. J. Biol. Chem. Sci. 11(4): August 2017 ISSN 1997-342X (Online), ISSN 1991-8631 (Print). pp 1727-1740,
- [5]. **OMS (1986)**, Directives de qualité pour l'eau de boisson : critères d'hygiène et documentation à l'appui. Volume 2, Genève, pp 102-106.
- [6]. **Kouadio L et al (1998)**, Etude de la potabilité des eaux de boisson vendues aux abords des écoles primaires publiques d'Abidjan. Courtes notes N° 1766- « Santé Publique ». 2p
- [7]. **N'DIAYE ANNA, (2008)** Etude bactériologique des eaux de boissons vendues en sachet dans quatre communes d'Abidjan. Thèse présentée et soutenue publiquement pour l'obtention du grade de Docteur en Pharmacie (Diplôme d'Etat). 166 p